



*Communiqué du 8 juin 2023*

## **SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL AUX "OBJETS TROUVES" DE CDG**

### **Déclaration de FO au CSE du jeudi 8 juin 2023**

Monsieur le Président du CSE, représentant du PDG,

Le 26 mai dernier, lors d'une simple visite à nos collègues des "Objets Trouvés", nous avons été témoins d'une situation inadmissible.

Nous avons constaté l'extrême encombrement du local qui est manifestement inadapté à la quantité d'objets à trier, inventorier et stocker.

Cet encombrement est tel que les collègues ne peuvent se rendre que difficilement aux toilettes. Ils doivent enjamber et slalomer entre les valises en surnombre entreposées au sol pour se rendre dans le seul espace encore accessible au risque de chuter. Alors même que l'un d'eux est un salarié en situation de handicap avec une motricité limitée.

Mais bien plus grave encore, l'unique issue de secours n'était plus utilisable du fait d'un amoncellement de bagages laissés en vrac à même le sol devant la porte.

Nous vous avons immédiatement saisi, photos à l'appui, sans que vous ne nous répondiez. Nous avons également interpellé la directrice de CDG9 en exigeant des mesures immédiates. Ce qui a été fait dans les heures suivantes.

Durant les jours qui ont suivi il a semblé que la situation de ce groupe de travail faisait enfin l'objet d'une prise en considération alors que la C3SCT avait sollicité la direction à plusieurs reprises depuis des mois sans résultats visibles. Ce qui est là aussi totalement anormal.

C'est donc avec stupeur et une grande colère que nous avons constaté le samedi 3 juin, soit 1 semaine après, que l'issue de secours était de nouveau inaccessible. Nous sommes de nouveau intervenus auprès de la direction de CDG9 et c'est un REP qui est venu immédiatement pour débarrasser l'accès. De nouveau on nous a promis des mesures. Nous en discuterons dans un autre cadre car ce n'est pas le propos de cette intervention.

Nous voulons ici vous signifier explicitement que nous sommes désormais extrêmement vigilants à tout ce qui se passe aux OT. Il s'agit d'un groupe de travail en sous-effectif, avec plusieurs collègues ayant des aménagements horaires et des restrictions médicales, qui travaillent dans des conditions difficiles et inadaptées et qui pourtant ne ménagent pas leurs efforts pour rendre le service attendu.

Nous exigeons que leur sécurité soit assurée à chaque instant qu'ils sont sur leur lieu de travail, comme c'est de votre responsabilité pleine et entière. Nous demandons que s'ouvre immédiatement un vrai dialogue avec toutes les parties prenantes pour améliorer les conditions de travail.

Soyez assuré monsieur le DRH que nous utiliserons à cette fin tous les outils et toutes les prérogatives à notre disposition en tant qu'élus du CSE.